

# COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

## Election des suppléants au Conseil communal selon le système majoritaire du 25 avril 2021 (1 seul tour)

### Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

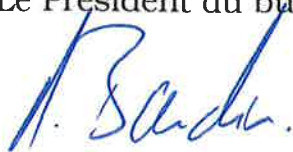
- que seule la liste « entente communale » comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- que trois sièges sont à repourvoir,

### PROCLAME

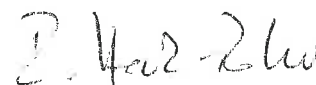
- **Madame Sandra HUMAIR**, née le 23.10.1974, originaire de Lausanne, domicilié(e) à Rue de Marteley 7, 1302 Vufflens-la-Ville, **élue tacitement suppléante du Conseil communal** pour la législature 2021-2026

Pour le Bureau électoral

Le Président du bureau:



La Secrétaire:



Vufflens-la-Ville, le 6 avril 2021